

Emploi Le gouvernement et Bruxelles en désaccord sur la baisse du nombre de demandeurs d'emploi en France

Eurostat revoit à la hausse, à 8,8 %, le chômage français

En affichant un taux de chômage de 8,4 % à la fin février 2007 – soit 2 066 100 demandeurs d'emploi (catégorie 1, disponibles, à la recherche d'un emploi à temps plein et à durée indéterminée), en baisse de 20 000 en un mois – le ministère de l'emploi a souligné, jeudi 29 mars, qu'il s'agissait du taux le plus faible enregistré depuis juin 1983. Mais ce « record » est entaché par les nombreuses polémiques et contestations de ces statistiques.

Eurostat, l'Office européen de statistiques, a révisé en nette hausse, vendredi 30 mars, le taux de chômage français.

D'après Eurostat, celui-ci se situait en France à 8,8 % en février. Dans la foulée, les statisticiens européens ont revu en hausse d'un demi-point de pourcentage leurs propres estimations portant sur les six mois précédents : en janvier, le taux de chômage, selon Eurostat, ressort ainsi à 8,9 % – contre 8,4 % d'après sa précédente évaluation. Le seuil des 9 % n'a été franchi à la baisse qu'en janvier 2007, et non pas en août 2006, comme calculé en février avant la prise en compte des enquêtes sur l'emploi les plus récentes.

Le bras statistique de la Commission européenne a décidé d'effectuer ces corrections en utilisant partiellement l'enquête sur l'emploi du troisième trimestre 2006 de l'Insee, que celle-ci a renoncé à traiter pour des « raisons techniques », reportant à l'automne 2007 ses traditionnelles opérations de correction. Selon les calculs d'Eurostat, le gouvernement de Villepin enregistre la moins bonne performance de la zone euro, dont le taux de chômage continue de reculer (à 7,3 %). L'Allemagne affiche – selon la méthode de calcul comparative d'Eurostat pour l'Union euro-

péenne – une dégrue beaucoup plus rapide, son taux de chômage étant passé de 8,9 % en février 2006 à 7,1 % en février 2007 (contre respectivement 9,7 et 8,8 % en France). La France se situe, selon ces chiffres, en queue de peloton au sein de l'Union européenne, où le taux de chômage moyen est désormais de 7,5 %, juste devant la Slovaquie et la Pologne. Avant cette révision, la France faisait mieux que la Belgique, l'Espagne et la Grèce.

« Cette décision est purement technique, et a été prise à l'issue de multiples échanges avec l'Insee », assurait-on jeudi en fin d'après-midi auprès d'Eurostat, à l'heure

où les chiffres n'étaient pas encore définitivement arrêtés. Habituellement, certains écarts existent entre les statistiques françaises et celles de l'Office européen : ce dernier prend en compte le chômage dans les départements d'outre-mer, ce qui n'est pas le cas à Paris.

Mais cette fois, la différence s'explique par l'utilisation des enquêtes sur l'emploi de l'Insee pour les troisième et quatrième trimestres de 2006, qui permettent, selon les statisticiens, d'affiner les données administratives collectées par l'Agence nationale pour l'emploi chaque mois.

En raison des difficultés rencontrées par son homologue français, l'Office européen a reçu les deux enquêtes-emplois en même temps après la réunion, le 8 mars, du Conseil national de l'information statistique, où l'Insee avait tenté de justifier la non correction de ses propres résultats en mars.

Après de longues hésitations, la décision a été prise de les utiliser en les assortissant d'un avertissement qui n'exclut pas une nouvelle correction : « Les estimations sont basées sur les résultats de l'en-

quête sur les forces de travail qui sont provisoires et susceptibles d'être révisées en cours d'année », devait préciser Eurostat lors de la publication de ces chiffres en fin de matinée, vendredi.

Les chiffres publiés, jeudi, par le gouvernement à Paris sont calculés par la Dares, le service des statistiques du ministère de l'emploi, à partir des données fournies par les services de l'ANPE.

Selon ces chiffres du ministère de l'emploi, la baisse du chômage en février touche toutes les catégories. Celui des jeunes a reculé, selon la Dares, de 0,5 %, soit 43 000 personnes. Sur un an, la baisse atteint 10,4 %. Le chômage des personnes âgées de plus de 50 ans a aussi reculé de 1,4 % sur un mois et 9,6 % sur un an. Enfin, le chômage de longue durée est aussi en recul de 3,1 % sur un mois et 16,9 % sur un an.

Le ministre de l'emploi, Jean-Louis Borloo, énervé par les polémiques sur les chiffres, met en avant le nombre des créations d'emploi révélées par l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acos) : 252 000 emplois ont été créés en 2006, pour un recul du nombre de chômeurs presque équivalent. ■

RÉMI BARROUX
ET PHILIPPE RICARD (À BRUXELLES)



Controverse Le déficit public a été ramené à 2,5 % du PIB

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Signe de ce scepticisme, l'opinion des ménages, telle qu'elle ressort de l'enquête de conjoncture de l'Insee du mois de mars, s'est améliorée sur leurs situations financières passées et futures comme sur les perspectives d'évolution du niveau de vie en France. En revanche, les Français apparaissent « nettement plus pessimistes sur l'évolution du chômage au cours des douze prochains mois », eux qui, interrogés par les instituts de sondage, font toujours de la lutte contre ce fléau leur priorité.

Côté croissance, l'année 2006 s'est achevée sur une révision à la hausse des chiffres des deux derniers trimestres : +0,1 % au troisième trimestre, +0,7 % au quatrième. La correction est légère, mais elle permet à l'Insee de réévaluer à 2,1 % au lieu de 2 % la progression du PIB en 2006. Soit le milieu de la fourchette retenue par Bercy pour bâtir le budget 2007 (2 à 2,25 %).

Mais c'est surtout dans le domaine des finances publiques que le gouvernement

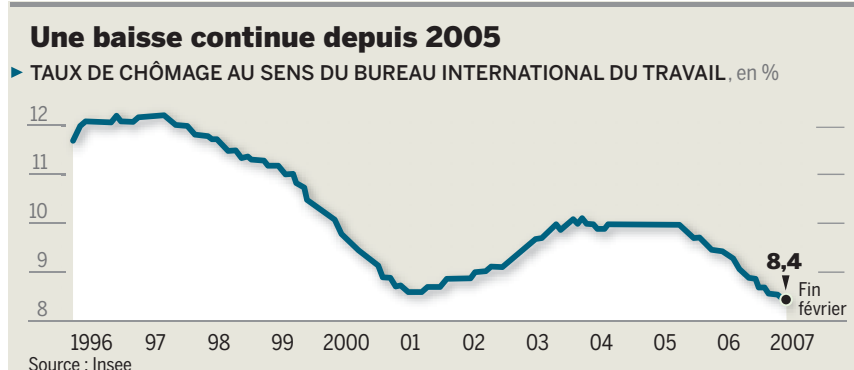
aura, tardivement, marqué des points. Le ministre de l'économie, M. Breton, et le ministre délégué au budget, Jean-François Copé, ont des raisons d'être satisfaits : la dette publique a diminué de 2,3 points en 2006, ce qui représente une quarantaine de milliards d'euros. Elle s'établit à 63,9 % du PIB au lieu des 64,6 % initialement prévus. C'est un recul historique qui s'explique, notamment, par de nombreuses cessions d'actifs publics et par les bonnes rentrées fiscales, comme celle de l'impôt sur les sociétés. Il doit aussi beaucoup au volontarisme de M. Breton qui peut se targuer d'avoir, dans ce domaine, fait œuvre de pédagogie et obtenu des résultats après les débuts désastreux de la législature. Toutefois, malgré les performances de 2006, le bilan du quinquennat reste marqué par une progression de 5,7 points de l'endettement de la France.

Le déficit public au sens du traité de Maastricht, c'est-à-dire toutes administrations publiques confondues (Etat, collectivités locales, sécurité sociale), a été ramené à 2,5 % du PIB en 2006. Ce bon résul-

tat, qui a notamment conduit la Commission européenne à abandonner, il y a quelques semaines, la procédure engagée contre la France pour déficit excessif, est dû pour l'essentiel à la diminution très sensible du déficit de l'Etat : 36,2 milliards d'euros, soit dix milliards de moins que ce qui avait été prévu en loi de finances initiale. M. Copé, qui n'a pas ménagé ses efforts pour stabiliser la dépense de l'Etat, pourra lui aussi quitter Bercy en se prévalant d'avoir assaini les comptes publics.

Le président de la commission des finances de l'Assemblée et le rapporteur du budget, Pierre Méhaignerie (UMP, Ille-et-Vilaine) et Gilles Carrez (UMP, Val de Marne), doivent saluer ce bilan, le 12 avril. En matière de finances publiques, le prochain rendez-vous d'importance est prévu fin mai, après l'élection présidentielle : la Cour des comptes, très sourcilieuse et souvent critique sur les cessions d'actifs, dira, probablement le 29 mai, si elle certifie ou pas les comptes de l'Etat. ■

CLAIRE GUÉLAUD



Le Parlement européen veut revoir les règles de financement du budget de l'Union

BRUXELLES
BUREAU EUROPÉEN
Le Parlement européen a adopté à une très large majorité, jeudi 29 mars, le rapport d'Alain Lamassoure sur « l'avenir des ressources propres de l'Union européenne » par 458 voix contre 117 et 61 abstentions. Les chefs d'Etat et de gouvernement « ne pourront pas ignorer cette position politique du Parlement » lorsqu'ils débattent de la révision du budget et des politiques européennes en 2008-2009, a souligné l'eurodéputé UMP, l'un des conseillers de Nicolas Sarkozy pour les affaires européennes.

Le Parlement souhaite en finir avec le système actuel des contributions nationales, qui alimente le budget de l'UE, et renouer avec celui, plus solidaire, des « ressources propres », qui finançait la première Communauté européenne, celle du charbon et de l'acier – « un prélèvement opéré sur chaque tonne d'acier, payable directement par les sociétés productrices », rappelle M. Lamassoure.

Dans le budget 2007, les ressources propres (TVA, droits de douane perçus aux frontières extérieures, ressources agricoles) ne représentent que 30 % des recettes. L'essentiel du financement est donc « puisé directement dans les budgets nationaux », au moyen d'une ressource assise sur le revenu national brut (RNB) des Etats

membres. Or, constate l'ancien ministre délégué français au budget, « plus les Etats ressentent qu'il s'agit d'un transfert d'argent vers Bruxelles, plus ils se concentrent sur ce qu'ils perçoivent en retour ».

Le « poison du juste retour », comme l'appelle l'universitaire Jacques Le Cacheux, dans une étude publiée par Notre Europe, dont s'est notamment inspiré M. Lamassoure, remonte à Margaret Thatcher. Le « I want my money back ! » du premier ministre britannique, qui ne voulait pas payer pour la politique agricole commune, a paralysé l'Europe au début des années 1980. Elle a obtenu gain de cause en 1984, se voyant reconnaître un « rabais », réduisant sa contribution à un montant inférieur à celui des pays ayant un développement économique comparable.

Embryon d'impôt européen

Cette exigence du « juste retour » s'est généralisée : en 1999, l'Allemagne, l'Autriche, les Pays-Bas et la Suède ont obtenu une nouvelle répartition de la charge financière du chèque britannique, soit un « rabais sur le rabais ». Le Parlement considère que « le débat à courte vue relatif aux contributeurs nets (...) ne tient pas compte des avantages apportés par l'Union européenne dans le domaine de la paix, de la liberté, de la prospérité et de la sécurité... » : ce

sont, par exemple, les grandes entreprises des pays contributeurs qui bénéficient du quart des contrats financés par les politiques de cohésion.

Pour réformer le système, les eurodéputés proposent, dans un premier temps, d'abolir les privilèges : chèques, rabais, « cadeaux de Noël 2005 », avantages divers et variés seraient progressivement supprimés, chaque Etat versant 1 % de son PIB. A partir de 2014, les contributions nationales seraient assises sur des taxes, les mêmes dans tous les pays : impôt sur le bénéfice des sociétés, TVA, accises sur le carburant, sur le tabac ou l'alcool, par exemple... « Les Allemands consomment plus de TVA que les Bulgares, les sociétés allemandes ou françaises font plus de bénéfices que les sociétés bulgares : ces taxes reflèteront mieux la richesse des différents Etats que les contributions actuelles, et seront plus équitables », estime la socialiste française Catherine Guy-Quint.

En revanche, « le temps n'est pas encore venu de créer un impôt européen véritable », constate M. Lamassoure, qui a rencontré de nombreux parlementaires nationaux. « La souveraineté fiscale doit demeurer du ressort des Etats membres », admet le Parlement. Néanmoins, c'est un embryon d'impôt européen qu'il se propose ainsi de créer. ■

RAFAËLE RIVAIS

ALLEMAGNE La baisse du chômage continue


BERLIN. Le chômage recule pour le septième mois d'affilée outre-Rhin. Le taux de chômage en données corrigées des variations saisonnières calculé par l'Agence fédérale pour l'emploi s'établit en mars à 9,2 % après 9,3 % en février, selon les chiffres communiqués jeudi 29 mars, soit

3,832 millions de chômeurs, en recul de 65 000. En chiffres bruts, l'agence dénombre 4,108 millions de chômeurs après 4,222 millions en février. C'est « la preuve de l'effet ininterrompu de la relance conjoncturelle sur le marché du travail », a souligné le président de l'Agence pour l'emploi. L'ouest du pays affiche un taux de chômage de 8,1 %, contre 16,5 % à l'Est. – (Corresp.)

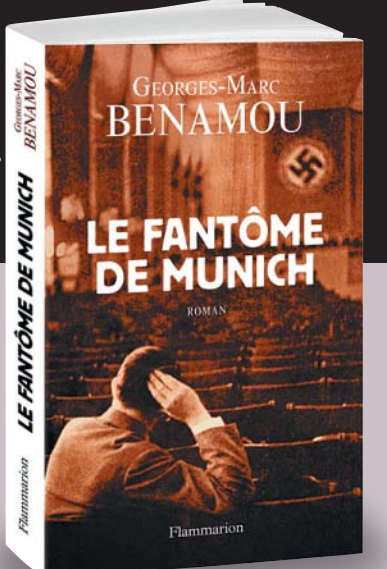
SANTÉ Poursuite des négociations sur le secteur optionnel

Les dirigeants de l'assurance-maladie et les syndicats de médecins libéraux ont demandé, jeudi 29 mars, au gouvernement la poursuite des négociations sur le secteur optionnel de tarification des spécialistes. L'ancien ministre, Xavier Bertrand, avait fixé une date butoir au 31 mars.

"VOUS AVEZ RENDEZ-VOUS AVEC HITLER"



Avec son incomparable talent pour pénétrer la psychologie des hommes de pouvoir, GEORGES-MARC BENAMOU suit pas à pas Édouard Daladier en ce jour fatal de 1938 qui vit la France céder aux exigences du Führer. Un incroyable roman dont les héros s'appellent Hitler, Mussolini, Chamberlain et où, dans le cadre surréaliste du Führerbau, la force et la faiblesse de caractère de quatre hommes décidèrent du sort du monde.



LE FANTÔME DE MUNICH

ROMAN

Flammarion

Flammarion